Date de mise en ligne : le 16 octobre 2026

le PECQ

D2026-121

VILLE DU PECQ

DECISION

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Convention triennale consultation juridique

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la ville du Pecq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8,

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services
- à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux,

ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant le souhait de la ville de pouvoir proposer aux Alpicois des consultations juridiques et d'orientation gratuites, assurées par un avocat,

Vu le projet de convention établi à cet effet,

DECIDE

De signer avec le Barreau de Versailles, sis 3 place André Mignot – BP 30568 – 78 005 VERSAILLES cedex, la convention relative à la mise à disposition d'un avocat pour la tenue de permanences juridiques en mairie.

D'indiquer que cette mise à disposition est consentie pour une durée de 3 ans à compter du 01/11/2026.

D'indiquer que cette mise à disposition est consentie en contrepartie du versement d'un défraiement de 200 € TTC par vacation, par la Ville à M. Le Trésorier de l'Ordre des Avocats, à l'issue de la période de 12 mois à compter de la date de signature.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine séance.

Le Pecq, le 14/10/2026

Le Maire

MAIRIE DU PECQ 78230 YVELINES

Anne-Laure de BROSSES

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261014-D2026-121-AR
Date de réception préfecture : 16/10/2026

Hôtel de ville 13 bis, quai Maurice Berteaux 78230 Le Pecq
Tél. : 01 30 61 21 21